

Réf: Dossier 322466

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIK CIVIL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE, Lot 2761,
Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIK CIVIL »

Objet : FORMATIONS, EXPERTISE TOPOGRAPHIQUES, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE, Lot 2761, Ilot 101

Dirigeant(s) M KOUASSI N'GUESSAN DOMINIQUE JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03083 du 26/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38416/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

